

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National n° DNCMP/177/F/2021-2022 pour la fourniture des équipements topographiques avec autres accessoires au profit des antennes de la planification de l'Aménagement du Territoire.

Date de publication : 09/11/2021

Date d'Ouverture : 29/11/2021

1. Objet :

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements topographiques listés ci-après :

Lot1 : Matériel topographique :

*Deux(2) GPS Gamin 64S
Un GPS différentiel*

Lot 2 : Matériel de bureau :

1. 5Flash disque
2. 4Cartouche 1320
3. 4Cartouche laser jet17A replace with CF217A
4. Une armoire en métal de 2 m de longueur, de 1.90 m de hauteur et de 50cm de hauteur

Tout soumissionnaire peut présenter son offre. Ces lots doivent être complet et les bordereaux

Le soumissionnaire peut proposer des variantes de performances supérieures ou équivalentes.

Les équipements fournis seront garantis (pièces) durant une année par le soumissionnaire, sauf lorsque la garantie du constructeur sera d'une durée supérieure. La garantie du soumissionnaire sera alors égale à la durée de la garantie du constructeur.

2. Financement du marché

Le financement pour la fourniture de l'équipement des antennes régionales et provinciales est assuré par le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022 et le paiement se fera en francs burundais.

Une partie de ces sommes accordées au titre de ce Programme sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché « **Fourniture topographiques au profit des antennes Régionales et provinciaux de la planification de l'Aménagement du Territoire** »

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont :

- Lot des Matériels topographiques (GPS Gamin 64S) et GPS différentiel ;

L'ensemble des fournitures (topographiques et autres accessoires) sont à livrer dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de signature, par l'attributaire, de la lettre de marché.

4. Condition de participation

- La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics au sein du Ministère ayant la planification de l'Aménagement du Territoire dans ses attributions, sise à l'Avenue de la Cathédrale Régina Mundi, B.P. 1860 Bujumbura, Tél. : **22 25 51 99** moyennant le paiement de Cinquante Mille de Francs burundais (**50 000Fbu**) versée au compte **n°1101/01.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi. Toute question concernant le présent appel d'offres peut être adressée à **la Direction de la Planification de l'Aménagement du Territoire (bureau° 15)** précisément à l'OBPE.

6. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

- **1500 000BIF** pour le lot1 ;
- **3 000 000BIF** pour le lot2.

Les offres devront être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics sise au Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le...../...../2021 à **10 heures** précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours Calendaires à compter de la date limite de remise des offres

8. Date limite de dépôt des offres

- Toutes les offres doivent être rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels et seront contenues dans une enveloppe sous-pli fermé et déposées, contre reçu à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le/...../2021 à **10 heures précises. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. ;**

9. Séance d'Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique au bureau du MINEAGRIE précisément au bureau de liaison à 10h30minutes, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants et un cadre requis par l'autorité contractante pour assister à la séance de cette ouverture conformément à l'Article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics.

10. Critères de qualification

L'appel d'offres est national ou international à toutes les sociétés jouissant d'une expérience prouvée en matière de fourniture des équipements topographiques et matériels de bureau de bureau justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises, et n'ayant aucun contentieux avec le fisc.

11. Adresse

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Cellule de Gestion des Marchés Publics

Avenue de la Cathédrale Régina Mundi

B.P. 1860 Bujumbura-Burundi

Tél: 22 25 51 99

12. Délai de livraison

Le délai de livraison est à **soixante (60) jours calendaires maximum** à compter dès la date de la réception de la lettre de marché par l'attributaire.

Fait à BUJUMBURA, le 27/09 / 2021

LE DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Ir. BUTOYI Nobus-Thérance



Pour l'approbation :

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. Déo Guiré RUREMA (Ph.D)

